

Gestion de risques de durabilité en matière d'investissement

Groupe P&V

07/06/2024

Table des matières

Table des matières	2
Introduction.....	3
Périmètre	4
Identification et évaluation des risques en matière de durabilité	4
Sustainability risk response and management.....	4
Intégration du risque de durabilité dans les fonds d'investissement gérés par des gestionnaires d'actifs tiers	5
Suivi des risques de durabilité et établissement de rapports.....	5
Gouvernance des risques de durabilité	6
Annex I: Modifications	7

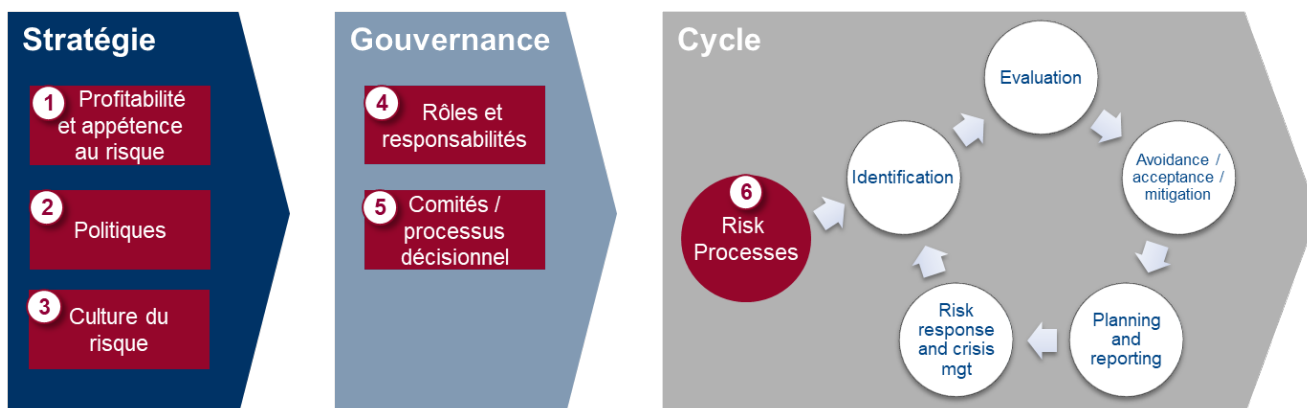
Introduction

Cette politique s'applique à P&V Assurances (LEI : 529900UVBCD39GT3X913). Cette politique en matière de risques de durabilité décrit notre approche de l'intégration des risques de durabilité dans notre processus de prise de décision en matière d'investissement, conformément à l'article 3 du règlement SFDR.

Risque de durabilité : un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement.

Notre cadre d'évaluation des risques en matière de durabilité comprend trois niveaux : Stratégie, Gouvernance et Processus.

- La stratégie étant la couche fondamentale, nous établissons une solide culture du risque dans l'ensemble de l'organisation. Il s'agit de favoriser la prise de conscience et la compréhension des risques à tous les niveaux. Notre stratégie en matière de risques décrit notre approche de la gestion des différents types de risques, y compris les risques liés à la durabilité. L'appétit pour le risque est défini, fixant les limites dans lesquelles nous sommes prêts à opérer en termes de risque. Des structures de gouvernance sont mises en place pour assurer une surveillance efficace, la responsabilité et le respect des politiques de gestion des risques..
- La gouvernance se concentre sur les systèmes qui soutiennent notre cadre de gestion des risques tel que les comités et procédés décisionnels. Le personnel englobe nos employés qualifiés qui contribuent à notre gestion des risques, en veillant à ce que l'équipe chargée des risques soit formée et équipée de manière adéquate. Les processus comprennent nos méthodologies et procédures de suivi et d'établissement de rapports, avec un accent particulier sur le risque de durabilité.
- Le cycle du risque est une série de processus interconnectés qui nous permettent dans un premier temps d'identifier et de décrire les risques, pour ensuite les évaluer et analyser leur impact sur l'organisation et les projets. Des stratégies sont mises en place pour atténuer, transférer, éviter ou accepter les risques. Un plan détaillé est développé pour surveiller et contrôler ces derniers. Une revue finale et une documentation permettent d'évaluer l'efficacité des actions prises et d'améliorer la gestion future des risques.



En intégrant ces trois couches, notre cadre de risque fournit une approche complète et dynamique de la gestion des risques liés au développement durable dans le contexte plus large de la gestion des risques organisationnels

Périmètre

Cette politique s'applique à tous les types d'investissements réalisés dans des actifs, des projets ou des entreprises spécifiques. Il peut s'agir d'actions, d'obligations, de biens immobiliers ou d'autres instruments financiers.

Identification et évaluation des risques en matière de durabilité

Nous intégrons les considérations relatives au risque de durabilité dans notre cadre décisionnel d'investissement en tant que composante du processus d'investissement. Les gestionnaires d'investissement considèrent systématiquement les risques ESG potentiels parallèlement aux risques d'investissement traditionnels (par exemple, le risque de marché, de crédit ou de liquidité) afin de déterminer les perspectives d'un investissement. L'intégration des facteurs ESG nous aide à identifier et à gérer de manière proactive les risques de durabilité. Elle nous permet également de mieux comprendre la gestion des risques de l'émetteur en matière de durabilité.

Afin d'intégrer les considérations relatives au risque de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement, nous:

- Veiller à ce que les gestionnaires d'investissement aient accès à des informations quantitatives et à des recherches qualitatives pertinentes en matière d'ESG, ce qui leur permet d'identifier les risques de durabilité au sein de l'univers investissable. Les données et recherches ESG de tiers sont obtenues par l'intermédiaire, entre autres, de MSCI, de Bloomberg et de la recherche sur le développement durable des banques d'investissement.
- L'identification, l'évaluation et la prise en compte des risques liés au développement durable dans le processus de prise de décision en matière d'investissement sont effectuées conformément aux caractéristiques de la stratégie d'investissement. Avec notre approche de l'intégration ESG basée sur chaque classe d'actifs, nous nous assurons que notre évaluation des facteurs ESG est pertinente pour les processus d'investissement de chaque équipe.

Sustainability risk response and management

Nous avons élaboré et mis en œuvre plusieurs stratégies pour gérer les risques identifiés. Il s'agit notamment de mesures préventives telles que des exclusions qui évitent intentionnellement certains investissements en raison des risques identifiés en matière de développement durable. Ces exclusions sont associées à des risques élevés en matière de durabilité ou d'éthique que nous ne sommes pas disposés à prendre et qui sont liés aux activités, à la gouvernance ou au comportement d'un investissement.

L'engagement avec des émetteurs et le vote par procuration sont des stratégies de réponse que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de durabilité identifiés. Si nous le jugeons nécessaire, nous pouvons nous engager sur les risques ESG identifiés et encourager les entreprises détenues à améliorer leurs performances et à s'orienter vers les meilleures pratiques de gestion de ces risques. En influençant les pratiques de gestion du développement durable, la gouvernance et la stratégie globale d'une organisation, nous visons à réduire le risque pour nos investissements. Nous pouvons exercer nos droits de vote lors des assemblées d'actionnaires concernant des résolutions qui auraient un impact positif sur les risques ESG identifiés.

Intégration du risque de durabilité dans les fonds d'investissement gérés par des gestionnaires d'actifs tiers

Certains de nos investissements délèguent les décisions d'investissement à des gestionnaires tiers sous la forme de fonds ou de mandats. Nous n'avons pas d'autonomie ni de pouvoir de décision sur les investissements sous-jacents. Les actifs des véhicules d'investissement gérés par des tiers ne seront donc pas gérés conformément à notre politique en matière de risques de durabilité. Pour les gestionnaires établis dans des juridictions en dehors de l'EEE, l'obligation de mettre en place des politiques de gestion des risques ESG peut ne pas s'appliquer.

En revanche, nous intégrons une évaluation de la politique de gestion des risques ESG au cours du processus de sélection et de suivi de ces gestionnaires tiers et de leurs fonds. Avant d'investir dans des fonds, nous procédons à une vérification préalable des pratiques de gestion des risques du gestionnaire de fonds. Nous évaluons dans quelle mesure ces pratiques s'alignent sur le cadre de risque de votre organisation, en particulier en ce qui concerne l'identification, l'évaluation et la gestion des risques de durabilité. Nous vérifions que les accords d'investissement conclus avec les fonds contiennent des dispositions spécifiques qui intègrent les concepts et les pratiques des cadres de risque de durabilité.

Nous nous assurons d'avoir accès aux informations pertinentes concernant les processus de gestion des risques du fonds, en particulier ceux liés aux risques de durabilité. Cela inclut la documentation du fonds, les rapports et les canaux de communication directe avec le gestionnaire du fonds.

Lorsque cela est possible et jugé nécessaire, nous pouvons collaborer avec d'autres investisseurs, en particulier ceux qui partagent des valeurs similaires en matière de durabilité. Ainsi, en tant que petit investisseur, nous pouvons collectivement plaider en faveur de changements dans les pratiques de risque et encourager les gestionnaires de fonds à procéder à des évaluations approfondies des risques de durabilité.

Suivi des risques de durabilité et établissement de rapports

La fonction de gestion des risques, qui est indépendante de notre fonction d'investissement, assure régulièrement le suivi, la surveillance et la remontée des risques de durabilité. En mettant l'accent sur le risque climatique, la fonction de gestion des risques effectue un contrôle qualitatif et quantitatif en évaluant l'importance des impacts du risque climatique sur nos actifs et nos passifs dans le cadre de notre évaluation réglementaire des risques ORSA.

Un tableau de bord des risques de durabilité, comprenant des indicateurs clés de performance (KPI), est utilisé pour rendre compte de la conformité à la politique de risque au niveau global. Ce tableau de bord est mis à la disposition des gestionnaires d'investissement tous les trimestres.

Gouvernance des risques de durabilité

Nous avons mis en place une structure de gouvernance afin de garantir la conformité avec les politiques et réglementations en matière de gestion des risques liés à la durabilité. Cette structure comprend des rôles et responsabilités clairement définis concernant le risque de durabilité au sein de l'organisation.

Les équipes d'investissement sont responsables de l'identification des risques de durabilité significatifs propres à chaque stratégie couverte, en tenant compte des risques par industrie, secteur et région, y compris la matérialité et l'horizon temporel anticipé de l'investissement et du risque. Une expertise complémentaire dans le domaine du risque de durabilité peut être apportée par notre équipe Développement Durable, qui a pour mission de soutenir les gestionnaires d'investissement, lesquels sont en dernier ressort responsables de la décision d'investissement.

L'évaluation du risque de durabilité repose sur des jugements subjectifs et inclut l'analyse de données provenant de tiers, qui peuvent être incomplètes ou inexactes. Il n'est donc pas garanti que les gestionnaires d'investissement évalueront correctement l'impact du risque de durabilité sur les investissements.

Cette déclaration a été révisée pour la dernière fois le 7 juin 2024. Chaque fois qu'une adaptation est apportée à notre politique de gestion des risques d'investissement, nous veillons à ce que ce document soit mis à jour pour refléter ces changements.

En cas d'incohérence entre les traductions de cette déclaration, la version française prévaut.

Annex I: Modifications

	Type de révision	Modification	Date de Version
1	Première version	Première version	10/03/2021
2	Adaptation ponctuelle	Revue complète de la déclaration avec les amendements suivants : • Introduction de la nouvelle structure du document • Ajout de la section sur le cadre de gestion des risques • Ajout d'exemples de risques liés à la durabilité • Description détaillée de la section gouvernance	07/06/2024